**Appel à candidature**

**Village de Noël au débarcadère**

La Ville de Saint-Paul propose un Village de Noël sur la place du débarcadère de Saint-Paul et le long des caillebotis du 21 au 23 décembre 2023 avec des exposants de produits artisanaux et locaux, liés à la thématique de Noël.

La Ville de Saint-Paul lance un appel à candidature. Les inscriptions sont ouvertes jusqu’au 10 novembre 2023.

**Caractéristiques principales de l’occupation du domaine public**

* Durée : 3 jours
* Montant de la redevance : 7€ euros le mètre linéaire par jour
* Respect des lieux et ramassage des déchets pendant et à la fin de la journée
* Déballage de le 8h00 à 9h00
* Remballage à partir de 19h00 les 21 et 22 Décembre 2023
* Remballage à partir de 22h00 le 23 Décembre 2023
* Les stands devront être décorés autour du thème des fêtes de fin d’année (Noël)

**Conditions de participation**

Pour exposer, il vous faut remplir la fiche de renseignement (ci-joint) et retourner le dossier complet à :

**Monsieur le Maire**

**CS 51015 – 97864 SAINT PAUL CEDEX**

**ou par courriel :** [**maire@mairie-saintpaul.fr**](mailto:maire@mairie-saintpaul.fr)

Après validation de votre inscription, une autorisation vous sera adressée. Le dossier complet d’inscription conditionnera l’installation le jour du lancement du village de Noël.

Si vous souhaitez plus d’informations, vous pouvez contacter la Direction de la Valorisation Économique et Touristique au : 0262 45 90 69.

